



lundi 13 février 2017

## ***Violences policières, viol en réunion***

***Théo, 21 ans, a été victime d'un viol lors d'un contrôle policier dans le quartier de la Rose des Vents, à Aulnay-sous-Bois. Pas de comparution immédiate pour les policiers concernés. Ils ont été simplement retirés du service actif... La police des polices (l'IGPN), quant à elle, tente de leur sauver la mise en parlant d'un simple « accident », d'un viol... non intentionnel, comme si une matraque a pu être enfoncée de dix centimètres involontairement !***

***Dis-moi comment on te juge, je te dirai qui tu es***

Au même moment, plusieurs jeunes, suite aux manifestations de protestation en Seine-Saint-Denis sont condamnés en comparution immédiate à de la prison ferme, sans enquête réelle sur les faits incriminés. De la routine, en fait. Les policiers, eux, sont rarement condamnés : ceux de la BAC, poursuivis après la mort de Zied et Bouna, électrocutés dans un transformateur à Clichy-sous-Bois en 2005, ont été définitivement relaxés. En juillet dernier, après le décès de Adama Traoré lors d'une interpellation par la gendarmerie dans le Val d'Oise, sa famille a fait face à un refus d'organiser toute véritable enquête sur les circonstances de sa mort.

***Dans ces conditions, quoi d'étonnant à ce que les jeunes se révoltent et demandent des comptes ?***

Les jeunes des quartiers populaires, soumis aux incessants contrôles au faciès, aux comportements violents et vexatoires des cow-boys qui composent les dites brigades d'intervention, se révoltent et ont décidé de ne pas accepter cette justice du deux poids-deux mesures. On a vu, dans les reportages télévisés, des mères défilant à Aulnay en s'indignant du harcèlement policier à l'encontre de leurs enfants. Puis les jours derniers, les manifestations ont fait tâche d'huile dans différentes villes du pays. Samedi dernier, plus de 2 000 manifestants, de tous âges, ont protesté devant le tribunal de grande instance à Bobigny. Ils ont fait face à une attitude provocatrice de la police, qui a tout fait pour que cela se termine en affrontement.

Voilà la tactique du gouvernement : côté face, cet hypocrite de Hollande se rend au chevet de Théo, en

toute simplicité... et entouré d'une flopée de photographes ; côté pile, il fait donner l'ordre à la police de réprimer et provoquer les manifestants.

Sa petite mise en scène ne peut faire oublier que lui et son gouvernement viennent de faire voter une loi permettant à des policiers de faire usage de leurs armes bien au-delà des cas de « légitime défense », le plus souvent déjà invérifiable.

***Ce n'est pas une bavure, c'est un système***

C'est uniquement la peur d'une généralisation de la révolte dans les banlieues, comme en 2005, pouvant perturber la campagne présidentielle, qui explique la fausse compassion envers Théo de bon nombre de politiciens, qui tiennent à ajouter que « non vraiment, cet incident malheureux ne doit pas discréditer l'ensemble des forces de l'ordre ». Non, ce n'est pas un « incident malheureux » ! C'est le quotidien du prétendu maintien de l'ordre dans les quartiers pauvres. D'une routine admise au point qu'un syndicaliste policier n'a pas hésité à déclarer sur un plateau télé que l'insulte « bamboula » dont avait été victime Théo était encore « à peu près convenable ». Un aveu des insultes racistes habituellement utilisées par ses collègues.

Tous ceux qui ont manifesté il y a quelques mois contre la loi Travail connaissent aussi la réalité des méthodes policières, sur des ordres venus d'en haut : brutalité extrême sur des manifestants, pour la simple raison qu'ils s'opposaient à la politique du gouvernement.

Souhaitons une chose : que lors de la campagne actuelle pour l'élection présidentielle, le crime policier commis à l'encontre de Théo devienne un sujet majeur d'indignation politique de la population, que les manifestations grandissent et se généralisent.

### ***Histoire à dormir debout***

L'équipe B devait travailler en H+ C mod samedi dernier. Cette séance obligatoire a finalement été déplacée au samedi 25 février. Motif : la production des 3008 à Sochaux a été arrêtée 3 jours en raison d'un incendie chez un fournisseur de mousse de planches de bord en République Tchèque et PSA a du aller se fournir... en Chine ! La planète n'est pas assez vaste pour le capitalisme. L'histoire n'est pas finie : samedi dernier, nous avons quand même été sollicités pour travailler au volontariat. Aberrant. En tout cas le samedi on préférerait... dormir.

### ***300 euros mensuels pour tous !***

La direction propose finalement 0,8 % d'augmentation générale pour les ouvriers, ce qui fait 13 € nets pour un salaire de 1 600 nets, et 0,6 % pour les techniciens. Quand on sait que les bénéfices qui seront annoncés le 23 février pour l'année 2016 seront exceptionnellement élevés, il y a de quoi être révoltés par ces annonces. Ces augmentations dérisoires, rapportées à l'évolution du coût de la vie, signifient en réalité le gel, et même la diminution de nos salaires. Pendant ce temps, Tavares touche 5,24 millions par an (montant de 2015). Les bienfaits des vases communicants ?

### ***Fermeture de La Garenne : le discours et la réalité***

PSA annonce en être seulement au stade de l'étude, dont les résultats seront présentés fin mars. De quoi rappeler de mauvais souvenirs à ceux qui ont vécu la fermeture d'Aulnay. Les salariés savent bien que sa décision est déjà prise, et que parler de « pôle d'excellence » dans la recherche et développement signifie non seulement concentrer l'activité à Carrière et à Poissy, mais aussi supprimer de nombreux postes. Sans parler de la désorganisation de la vie quotidienne à cause de ce déménagement. Tous ensemble, les salariés peuvent manifester leur refus de cette fermeture de leur lieu de travail.

### ***Cachez cette pollution que je ne saurais voir***

Le 9 février, la direction générale de la répression des fraudes (DGCCRF) a transmis à la justice son enquête sur des moteurs Diesel de PSA. Le groupe est soupçonné d'avoir triché sur leur taux de pollution comme Volkswagen et tant d'autres. Que PSA s'intéresse plus à ses profits qu'à la santé publique et qu'elle tripatouille la vérité à sa sauce, ce n'est pas une nouveauté, on est bien placé pour le savoir avec nos conditions de travail.

Mais, pour nous pas question de payer ni la baisse de production des moteurs, ni les sanctions juridiques et encore moins de défendre les jolis moteurs polluant et la course aux profits de nos exploités.

### ***Productivité coûte que coûte***

Lundi 30 janvier dernier, suite à la collision de leurs cars sur le trajet, 57 collègues de Poissy se sont retrouvés dans les hôpitaux de la région, certains dans un état grave. Tout cela a « *impacté la production* » pleurniche la direction. Elle s'est néanmoins gargarisée de « *la solidarité et l'entraide* » des salariés... qu'elle appelle à des « *séances de rattrapage au volontariat* » pour rattraper le retard. Au-delà des larmes de crocodile, ce qui prime d'abord pour la direction c'est la machine à faire tourner les profits.

### ***Discriminer les unes pour mieux nous exploiter tous***

Les indicateurs de la direction montrent qu'à PSA les femmes ont les plus bas salaires pour toutes les catégories sociales professionnelles, de l'ouvrier au cadre supérieur. Selon les chiffres de 2015, quel que soit leur coefficient, les femmes gagnent en moyenne 139,95 € de moins que les hommes.

Rapporté à l'effectif de PSA, ça fait une belle économie !

### ***Victoire pour les grévistes de la Fnac***

Pendant 60 jours, les salariés de la Fnac des Champs-Élysées se sont battus pour une augmentation de la prime de pénibilité. Leur magasin est ouvert sept jours sur sept, de 7 heures à minuit.

La direction comptait sur un épuisement des grévistes et refusait tout dialogue. Elle a même embauché des vigiles pour briser la grève. Les grévistes, eux, ont appelé à plusieurs rassemblements de solidarité qui ont été des succès. Cela leur a permis de tenir bon pendant deux mois. Leur détermination a payé : la direction vient de céder sur leurs revendications. Les salaires insuffisants, nous connaissons tous. Il y a de quoi s'inspirer !

### ***Non au délit de solidarité***

Cédric Herrou, agriculteur de la vallée de la Roya, proche de l'Italie, a été condamné à 3 000 euros d'amende avec sursis pour « aide à l'immigration clandestine ».

Grâce aux soutiens qu'a suscité l'action de l'agriculteur en faveur des réfugiés, c'est bien moins que ne demandait le procureur. Mais le tribunal a tenu néanmoins à imposer une condamnation « de principe », comme s'il devait être un principe, dans la soi-disant « patrie des Droits de l'Homme », de poursuivre comme délinquants ceux qui aident des gens fuyant la guerre ou la misère en les transportant et leur procurant nourriture et logement.

La « non-assistance à personne en danger » n'est donc plus un délit, ce serait même une vertu aux yeux de nos juges.